

L'ÉCHO

Magazine de la ville de Saint-Médard-d'Eyrans

n°99

décembre - janvier
2017/2018



Zoom

Téléthon

Dossier

Les Festivités

Et aussi

Les associations

Les écoles

Le portrait



Meilleurs voeux 2018



www.saint-medard-deyrans.fr



ÉDITO



Chers amis,

En ces premiers jours de 2018, le Conseil Municipal s'associe à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux. Que cette nouvelle année vous apporte la paix, la santé et le bonheur ainsi qu'à vos familles et à celles et ceux qui vous sont chers.

C'est dans un contexte budgétaire dicté par les préconisations du Premier Ministre, que nous allons prochainement bâtir le budget 2018. L'augmentation de 1,2%, recommandée sur le fonctionnement, sera difficile à tenir car le taux d'inflation 2018 est déjà supérieur à cette valeur seuil. Néanmoins, grâce à notre gestion rigoureuse, nous espérons pouvoir concrétiser un certain nombre d'investissements nécessaires à la vie de notre commune.

Je souhaite remercier toutes celles et ceux qui se sont mobilisés les 8 et 9 décembre derniers pour le Téléthon, les élus sous la houlette de la commission présidée par Laure BENCTEUX, le monde associatif, ainsi que les commerçants pour leurs dons. Un grand merci également aux élus qui vous ont proposé une animation sur notre marché dominical, avec la présence du Père Noël pour le plus grand plaisir des enfants.

En vous renouvelant mes meilleurs vœux pour 2018.

Amicalement, votre Maire,
Christian TAMARELLE
Président de la Communauté de Communes



Journal d'information de Saint-Médard-d'Eyrans
Dépôt légal : 163/89 - 1300 exemplaires
Directeur de la publication : **Christian TAMARELLE**
Comité de rédaction : la commission communication,
avec la participation du service jeunesse
et des associations saint-médardaises
E-mail : contact@saint-medard-deyrans.fr
Infographie : Nathalie LABAT
Impression : KORUS EDITION
Bimestriel - numéro 99 - Décembre - Janvier 2017/18
9 avenue du 8 mai
33650 Saint-Médard-d'Eyrans
Site Web : www.saint-medard-deyrans.fr

*Imprimé avec des encres à base végétale
sur du papier issu de forêts gérées
durablement certifiées PEFC*



Sommaire

Aménagement	3
La mairie en prise directe	4
À l'ordre du jour	5
Dossier Les Festivités de fin d'année	6
Côté loisirs	8
Associations	10
Du côté des écoles	14
Culture / Bibliothèque / Animations communales	16
Infos Locales	18
Portrait	19
Zoom Le Téléthon	20

La commune d'hier et d'aujourd'hui



Le carrefour entre l'avenue du 8 mai et du Cordon d'Or. En 1960, on peut y voir la mairie et l'école. En 2018, on observe les modifications intervenues sur les voiries, la signalétique, et les espaces verts. Les bâtiments ont eux aussi subi des modifications. L'école a laissé place à la mairie, avec notamment la transformation d'une classe en salle du Conseil Municipal.

Espaces verts

Un hiver aux Espaces Verts

Depuis le mois de novembre, les agents des espaces verts ont entrepris la taille des haies, arbres et arbustes.

Cette année, ils ont dû « abattre » plusieurs arbres. Au Clos de Marracq, lotissement situé rue des Erables, c'est un cèdre âgé d'une quarantaine d'années qui a dû être coupé. En effet, il était « malade » et menaçait les habitations en cas de chute. Ce n'est pas de gaieté de cœur que les agents ont réalisé ce travail, d'autant plus qu'ils ont constaté que sa rapide maladie n'était pas naturelle... Il sera remplacé, mais pas avant une année, le temps

que le sol redevienne sain.

Rue des Lauriers, c'est un arbre « gênant » qui a connu le même sort. Allée du Bédard, ce sont des prunus qui ont été coupés, deux arbres seront replantés d'ici quelques temps.

Comme chaque année à cette époque, les agents des espaces verts redoublent d'efforts pour préparer les massifs, haies, pelouses, arbres... à passer l'hiver en toute quiétude, avant l'arrivée des beaux jours.



Le travail effectué par les agents des Espaces Verts lors de « l'abattage » du cèdre, au Clos de Marracq.

La mairie en prise directe

3052

C'est le nombre d'habitants dans notre commune au 1^{er} janvier 2018. Chiffre fourni par l'INSSE, suite au dernier recensement. Nous étions 3044 au 1^{er} janvier 2017.

Déclaration sécheresse

Si vous avez constaté des dommages sur votre maison (fissures des murs, affaissements...) apparus en 2017, signalez-vous auprès de la mairie.

Service urbanisme :

05 56 72 64 29 ou urbanisme@saint-medard-deyrans.fr

Rappel : possibilité d'inscrire vos enfants à la cantine par internet

Depuis le 8 janvier 2018, un nouveau service est disponible pour les familles. Afin d'éviter une attente à la badgeuse le matin, une solution pratique et facile a été mise en place : la possibilité d'inscrire les enfants à la cantine, via le portail Carte +, ce qui vous évitera de badger chaque matin pour ce service.

Les dispositions sont les suivantes :

> Vous pourrez procéder, jusqu'à la veille minuit pour le jour suivant, à l'inscription sur une période maximum d'environ deux mois (de vacances à vacances), en cochant les jours souhaités.

Il vous appartiendra de réinscrire vos enfants après chaque période de vacances.

Vous ne pourrez effectuer ces inscriptions qu'à concurrence du solde de votre compte.

> Dans le cas où vous souhaitez désinscrire votre enfant, vous aurez la possibilité de le faire, via le portail Carte +, jusqu'à minuit, la veille de la date souhaitée.

En cas de sorties organisées par l'école, il vous appartiendra d'effectuer les désinscriptions nécessaires.

Si vous n'avez pas désinscrit votre enfant, le repas vous sera facturé.

Si votre enfant est malade, seul un certificat médical sera accepté, pour décompter le repas.

> Si vous avez inscrit votre enfant par internet et que vous l'amenez au périscolaire le matin, il faudra badger uniquement pour cette activité.



Si par erreur vous badgez pour la cantine, il n'y aura pas de double facturation pour le repas.

Pour les personnes ne souhaitant pas utiliser ce service, il sera toujours possible de s'inscrire à la cantine le jour même en badgeant.

Nous vous rappelons que les services proposés par la mairie (cantine, périscolaire et ALSH)

sont en prépaiement.

Que ce soit pour les inscriptions à la cantine ou les réservations en ligne pour le centre de loisirs, les inscriptions ou réservations ne seront possibles qu'à concurrence du solde de votre compte.

Pour tous renseignements, vous pouvez joindre les services de la mairie au 05 56 72 70 21.

Etat civil

Décès :

Denise **DROUIN**, épouse **PENNE**, le 24/11/2017

Isnel **DAL DÉGAN**, le 08/12/2017

Olivia **RABEC**, le 18/12/2017

Annie **CAPDEVIELLE**, épouse **SUBERVIE**, le 09/01/2018

Mariage :

Karine **SAN JOSE** et Youri **GARCIA**, le 12/12/2017

Naissances :

Roméo **GEDET**, le 09/11/2017

Maëlle **PINEAU MOREAU**, le 15/11/2017

Léon **RABEC**, le 28/11/2017

Olivia **RABEC**, le 28/11/2017

Diane **de la CHAPELLE**, le 02/12/2017

Adrien **MAXIT**, le 02/12/2017

Bastien **BOUHOURS**, le 16/12/2017

Extraits du Conseil Municipal du 14 décembre 2017

Présents : 17 - Représentés : 3 - Absents : 3

> Délibération relative à la mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)

Considérant que le nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel est composé des deux parts suivantes :

- L'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) qui vise à valoriser l'exercice des fonctions et constitue l'indemnité principale du régime indemnitaire ;

- Le complément indemnitaire annuel (CIA) lié à l'engagement professionnel et à la manière de servir.

Monsieur le Maire rappelle que depuis le 1^{er} janvier 2016, le nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) mis en place pour la fonction publique de l'État est l'outil de référence du régime indemnitaire dans la Fonction Publique Territoriale.

Il rappelle que les personnels territoriaux peuvent bénéficier de primes et indemnités dans les mêmes conditions que les fonctionnaires d'État exerçant des fonctions équivalentes. Les équivalences sont déterminées par décret.

S'agissant d'un avantage facultatif, la loi donne compétence aux organes délibérants pour instituer le régime indemnitaire et fixer les conditions d'application dans les limites fixées par les textes réglementaires applicables à la fonction publique d'État, par application du principe de parité.

Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante de fixer la nature, les plafonds et les conditions d'attribution des primes et indemnités, le Maire propose à l'assemblée d'instituer un régime indemnitaire composé de deux parts selon diverses modalités ; (La totalité de la délibération est consultable en mairie ou sur le site internet de la commune)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'adopter le nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel à compter du 01/01/2018 pour les cadres d'emplois concernés

Les crédits sont inscrits au budget de la collectivité

En conséquence, les délibérations antérieures relatives au régime indemnitaire sont supprimées à l'exception des cumuls possibles (article 6) et du cas particulier du cadre d'emploi des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques.

Le Maire, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal

Administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'État et sa publication.

> Décision modificative

Suite à des dépenses de matériel non prévues au Budget primitif 2017, il convient de procéder à la décision modificative suivante sur l'exercice 2017 :

				DEPENSES	
				DIMINUTION DES CREDITS	AUGMENTATION DES CREDITS
				investissement	
libellé opération	n°opération	chapitre	article		
travaux bâtiments communaux	10002	23	2313	13 000,00	
achat matériel et mobilier	10001	21	2158		13 000,00
solde				13 000,00	13 000,00
					0,00

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide d'accepter la décision modificative telle qu'exposée ci-dessus.

> Opérations avant le vote du Budget Primitif 2018

Monsieur le Maire rappelle qu'avant l'adoption du budget primitif 2018, il est possible d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent. (article L1612-1 CGCT) Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2017.

> Suspension d'Indemnité d'un adjoint

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que M. Bernard CHEVALIER, adjoint au maire, ne peut assurer temporairement ses missions et délégations d'adjoint.

Dans ce cadre, la condition d'exercice effectif des fonctions n'étant plus remplie, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de suspendre temporairement le versement de l'indemnité d'adjoint qui lui est allouée.

Monsieur le Maire précise que ce dernier a de lui-même demandé cette suspension temporaire du versement de son indemnité liée à sa fonction d'adjoint.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide la suspension temporaire du versement de l'indemnité d'adjoint qui est allouée à M. Bernard CHEVALIER à compter du 01/01/2018 et ce jusqu'à nouvel ordre. Cette délibération reste valable jusqu'à prise d'une nouvelle délibération.

Les festivités de Noël et des voeux en photos



Animation de Noël sur le marché communal le 16 décembre dernier.



Repas de Noël au restaurant scolaire de l'école élémentaire.



Repas des aînés, organisé par l'association Familles Rurales avec l'aide de la municipalité



Voeux de la municipalité au personnel communal le mercredi 9 janvier et aux forces vives le vendredi 11.



Côté loisirs

Ados Les ados au Téléthon

Les ados ont retroussé leurs manches le 9 décembre dernier, pour la bonne cause ! Ils ont lavé les pare-brises de nombreuses voitures dans le centre bourg. Armés de leurs produits et de sourires, ils ont ainsi participé à l'élan de générosité communal !



Restitution Point Jeunes

Pour la troisième année consécutive, monsieur le Maire et son Conseil Municipal ont invité les adolescents fréquentant le Point Jeunes et leurs parents, pour une soirée de « restitution ». C'est le vendredi 25 novembre dernier que les animateurs ont pu présenter et valoriser ce qui a été fait durant les différents séjours, ainsi que les vendredis soirs. Les convives ont pu « entrer dans le monde secret des adolescents », en assistant

à différentes projections de films sur les camps et séjours de 2017, ainsi qu'en découvrant un diaporama de photos très significatives de l'ambiance !

Une soirée appréciée par tous. Un véritable moment de convivialité et d'échanges entre élus, parents et ados, qui s'est poursuivie autour du « verre de l'amitié ».



Saint-Médard a son Escape Game !

Le principe de ce nouveau jeu qui fait fureur : vous êtes enfermés dans une ou plusieurs pièces, vous devez vous en échapper en résolvant une série d'énigmes. Le jeu consiste à parvenir à s'échapper d'une pièce dans une durée limitée (généralement une heure).

Par groupe de deux à dix participants, les joueurs doivent chercher des indices disséminés dans une pièce, puis les combiner entre eux pour pouvoir avancer dans l'énigme et sortir de la pièce.

Ici, ce sont huit jeunes pris au piège dans le point jeunes et ils ont 60 minutes pour s'en échapper... Une immersion dans un scénario à la « Saw » (série de films alliant le film d'horreur, le film policier et le thriller) . Deux sessions ont déjà été organisées. La première fut un échec pour les garçons, alors que pour la deuxième, les filles ont réussi à sortir quelques minutes avant la fin !

**Prochaine session ouverte à huit jeunes :
le vendredi 2 mars de 21h à 22h.**



Argent de poche : le bilan



En avril 2016, le dispositif Argent de poche a vu le jour dans notre commune, à l'initiative de la commission jeunesse et animations communales. Sous l'égide de Laure BENCTEUX, les élus ont mis en place cette opération qui permet à nos adoles-

cents, âgés de 16 à 18 ans, de participer à des missions rémunérées (15 €) et encadrées par le personnel communal (services techniques, culture, espaces verts, organisation de manifestations, ménage).

Grâce à l'implication et la motivation des agents, ce projet a obtenu un franc succès.

Quelques chiffres :

2016 : 31 participants, 54 missions, 810 €

2017 : 30 participants, 67 missions, 1005 €

Cette année, « Argent de poche » continue durant les vacances scolaires. N'hésitez pas à consulter notre site internet ou à vous renseigner en mairie.

Vacances de février : du lundi 12 au vendredi 16 et du lundi 19 au vendredi 23 février (inscriptions avant le 4 février).

Infos vacances d'été 2018

Le service jeunesse vous informe que pour les vacances d'été, les ALSH maternelle et primaire, ainsi que le loisir ados seront ouverts :

- Du lundi 9 juillet au vendredi 3 août (4 semaines)

- Du lundi 27 au vendredi 31 août (1 semaine)

Les réservations se feront à partir du lundi 4 juin 2018. Notez bien cette date !

Pour les ALSH maternelle et primaire, les réservations se font en ligne ou par feuille de réservation (en mairie) et pour le loisir ados, par feuille de réservation. Nous vous rappelons que les inscriptions ou réservations **ne seront possibles qu'à concurrence du solde de votre compte.**

Associations

Comité des fêtes

Tous nos voeux



Le Comité des Fêtes souhaite aux Saint-Médardais, une belle année 2018 remplie de joie, de moments festifs, de spectacles...tiens...à ce propos.... Pinocchio va un peu mieux. Il n'a pas pu vous présenter son spectacle le 15 décembre dernier et malheureusement il ne pourra être reporté comme promis. Merci encore aux familles pour votre compréhension. Notre plus belle récompense, a été de voir les yeux émerveillés de vos petits bambins devant le Père Noël, qui leur a offert à chacun un sachet de chocolats. Cette soirée s'est terminée autour d'un verre, accompagné de ses gourmandises, un agréable moment de convivialité.

Les membres du Comité des Fêtes donnent de leur temps pour organiser des festivités le plus souvent possible. Nous remer-



cions nos partenaires et Monsieur PLAT, pépiniériste à la Prade, pour le prêt de ses magnifiques sapins qui entouraient notre Pinocchio en bois. *Si vous souhaitez rejoindre notre groupe, n'hésitez plus, contactez nous : stmedardenfete@gmail.com*



APBA : les géants du vignoble, retour vers le passé



Le 17 décembre 2017, l'A.P.B.A. s'est rendue en Charente, plus précisément au Musée d'Angoulême, pour y découvrir une exposition retentissante sur les restes de dinosaures découverts non loin de là, à mi-distance entre Angoulême et Cognac, sur la commune d'Angeac-Charente.

Cette grande exposition est en réalité, le résultat d'une découverte incroyable. En 2008, au sein d'une carrière du groupe Audoin et Fils, entreprise spécialisée dans l'exploitation des sables et graviers, qui se sont déposés depuis des centaines de milliers d'années, un conducteur de pelleuse (J.-P. Paillot) met au jour plusieurs fragments d'os de grande taille. Alerté par l'entreprise, le Musée d'Angoulême dépêche sur place une petite équipe, qui reconnaît très vite des restes fossilisés de dinosaures. Quelle surprise ! Personne ne s'attendait à une telle révélation. Et pourtant, ce sont bien des centaines, puis des milliers de restes fossiles qui seront

prélevés dès 2010, à l'occasion de la première campagne de fouilles sur le site. Crocodiles, tortues, dinosaures théropodes (carnivores) et sauropodes (grands herbivores) se retrouvent au sein d'argiles extrêmement riches en restes de végétaux (débris de bois). Depuis 2010, les fouilleurs ont pu révéler la présence de nombreux autres groupes de fossiles, dont des microfossiles (pollens), des insectes (essentiellement xylophages) mais aussi des traces d'activités, avec quelques empreintes de pas, des coprolithes (déjections animales) et des troncs de conifères, dont le plus grand mesure 12 mètres de long, ou encore des micro-dents de mammifères multituberculés (nos ancêtres). Toute une ménagerie permettant d'imaginer cette carrière il y a 140 millions d'années, au Crétacé inférieur, alors zone de marécage sous climat chaud, où s'ébattaient nos grands dinosaures (ornithomimosaur, plésiosaure, stégosaure, allosaure, droméosaure et tyrannosaure primitif) au cœur du vignoble de Cognac.

Cette découverte est aujourd'hui présentée dans les différentes salles d'exposition du Musée d'Angoulême, où le visiteur peut s'émerveiller, devant les fossiles exposés, mais aussi devant le matériel rassemblé, nécessaire à la fouille. Un véritable plongeon dans l'univers des paléontologues et des dinosaures, ces animaux mythiques, qui nous font toujours autant rêver.

Alors un conseil, allez-y !



HBSME : la saison bat son plein

De beaux moments sportifs

Entre matchs officiels et matchs amicaux, les équipes du HBSME ont pris du plaisir sur les terrains. Les séniors filles ont notamment décroché des victoires importantes pour le championnat et finissent l'année très optimistes ! Et n'oublions pas l'équipe de France féminine de handball, Championne du Monde, qui nous a offert une très belle victoire contre la Norvège 23 à 21, le 17 décembre dernier !

La formation à l'arbitrage se poursuit

Les jeunes arbitres se sont mobilisés lors des différents matchs et plateaux, sous les conseils avisés de leurs formateurs. Bravo à eux.

Noël en toute convivialité

En décembre, les séances d'entraînement se sont terminées par

des goûters avec les joueurs et leurs familles. Au babyhand, les parents et grands-parents ont même participé à l'entraînement, pour le plus grand bonheur des enfants (et des plus grands !).

Le samedi 9 décembre, une soirée spéciale Noël s'est déroulée avec 130 personnes à la salle des fêtes de Saint-Médard-d'Eyrans, ambiance et festivité au rendez-vous !

Et encore de nombreux événements à venir

Suivez-nous sur Facebook ou sur notre site Internet pour connaître les dates des matchs et venir encourager les équipes !

Il nous reste encore quelques heures pour vous souhaiter une Excellente année 2018 !!

A très bientôt ! Le HBSME



Soirée de gala à la salle multisports

Le HBSME accueillait le vendredi 12 janvier, une rencontre amicale de handball opposant deux équipes évoluant en championnat de France, Bruges (N1) et Libourne (N3).

Le public a répondu présent avec plus de 300 spectateurs qui ont applaudi les performances des joueurs de haut niveau. La rencontre s'est soldée par la victoire de Bruges 28 à 21.

Les -11 filles et garçons du club ont été associés lors de la présentation des équipes.

Cette soirée a été l'occasion de rassembler les parents, les enfants, les bénévoles et les partenaires. Il y avait foule dans le hall et aux abords de la salle. Un grand moment de convivialité comme le club aime en partager.



Associations

Pétanque : l'année 2017

Une année 2017 bien remplie et superbe tant par son dynamisme que par son activité.



L'assemblée générale du 19 novembre a permis de faire le point sur cette belle saison. Le bilan sportif est très positif. Participation à de nombreux concours et belle représentation aux championnats des clubs vétérans et seniors. L'équipe senior est vice-championne de Gironde et l'équipe vétérans a perdu en

huitième de finale. Un grand bravo à tous.

Le bilan financier est très positif après seulement deux saisons. Merci à tous les partenaires qui nous ont aidés par leur participation.

Maintenant une nouvelle saison se profile et de nouveaux objectifs se mettent en place. Faire aussi bien qu'en 2017, sinon mieux.

Plusieurs équipes seront engagées dans les championnats de clubs. Deux pour les vétérans et deux pour les seniors. Nous y reviendrons dans le prochain numéro.



Nous participerons aux diverses qualifications et concours. Deux concours sont programmés à Saint-Médard-d'Eyrans, un en semi nocturne le 11 mai et un réservé aux vétérans, le 22 juillet.

Lors de l'inauguration de notre terrain avec les représentants de la mairie, un challenge interne a opposé



l'équipe vétérans à l'équipe seniors. Belle victoire des vétérans. Cette journée s'est clôturée par un repas, dans une très bonne ambiance, avec la découverte du nouveau Haka !

Le club a activement participé au Téléthon du 9 décembre.

Un nouveau challenge, une rencontre entre le club de Saint-Médard-d'Eyrans et celui de La Brède a été mis en place. Là aussi, très belle participation, 22 joueurs de chaque côté qui se sont disputés en tête à tête, doublettes et triplettes. Belle victoire de nos couleurs ! Le match retour se fera à La Brède au cours du premier trimestre 2018.

Le club a également le plaisir de présenter un nouvel arbitre, Loïc Moreau, licencié depuis la saison dernière.



Le nombre de licenciés est nettement en hausse et nous allons atteindre le seuil des 40.

Petit bémol, un manque de jeunes et de féminines?

Nous lançons donc un appel aux jeunes ainsi qu'aux féminines qui voudraient découvrir la pétanque. N'hésitez pas à nous rejoindre.

Nos rendez-vous sont programmés le mardi à 14h avec concours, le mercredi 14h, le jeudi 14h, le vendredi 16h et en nocturne.

Du 1^{er} juin au 31 octobre nocturne tous les mardis à 21 h.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2018.

Pour tous renseignements : Alain LAVERGNE 06 73 19 70 66

Familles Rurales : repas des aînés

Dimanche 17 décembre 2017

Tradition oblige, le repas des aînés offert par la municipalité et organisé par l'association Familles Rurales, est un événement marquant dans les festivités de fin d'année.

Une pensée pour les absents avant de commencer cette journée chaleureuse et très cordiale grâce à la bonne humeur de chacun, au menu festif servi aux 111 convives et à l'orchestre Michel Laurent.

Les invités ont reçu un petit cadeau de la part du Père Noël, une rose pour les dames et un stylo pour les messieurs.

L'association Familles Rurales vous souhaite une bonne et heureuse année pour 2018.



TCSM : nos meilleurs vœux pour 2018

Cette fin d'année a été sportive à tous les niveaux pour le TCSM.

Nous avons pu lancer les festivités par la formidable victoire de notre équipe de Coupe Davis. Après seize années d'attente pour la « decima », le saladier des mousquetaires est de retour en France après les victoires de 1927 à 1932, puis en 1991, 1996, 2001 et 2017. Saluons ce bon parcours qui montre que le tennis a toujours une place à part entière dans le cœur des français.

Nous avons pu vous concocter, début décembre, quelques animations à l'occasion de la participation communale au téléthon.

Cette journée a permis de montrer notre cohésion pour une noble cause. A cet égard, nous rappelons que la mobilisation pour le Téléthon peut se réaliser tout au long de l'année. « Seuls, nous irons plus vite mais ensemble nous irons beaucoup plus loin ! »

Les cours de cette fin d'année se sont terminés par notre arbre de Noël. Toute l'équipe, accompagnée de Vincent, notre diplômé d'état, vous avait préparé une animation sur une dernière matinée. Nos plus jeunes ont eu l'immense joie de rencontrer le Père Noël. Nous remercions tous nos licenciés ainsi que leurs parents pour leur participation. Une mention spéciale est décernée à



nos ados qui ont magnifiquement participé à l'encadrement des plus jeunes. Avec cette jeune équipe, l'avenir est à coup sûr assuré.

En ce début d'année, nous n'avons pas perdu nos bonnes habitudes, avec la traditionnelle galette qui a eu lieu le samedi 13 janvier à la salle polyvalente. A cette occasion, notre Président a rappelé que le tennis est un sport pour toutes et tous, alliant à la fois le loisir à la compétition. Dans cet objectif, un tournoi interne a vu le jour afin de faciliter les rencontres entre joueuses et joueurs.

Le tournoi international des Petits As a eu lieu ce samedi 28 janvier, ce qui a permis à nos licenciés de découvrir les futurs talents de demain et de les inspirer dans leur jeu.

Un plateau au format rouge, pour les 8 ans filles/garçons, se déroulera le samedi 3 février 2018. Cette rencontre permettra à nos plus jeunes de se mesurer à d'autres clubs afin de les initier à la compétition.

Toute l'équipe du TCSM vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2018, tant sur le plan familial, sportif que professionnel.

Au plaisir de vous rencontrer, sur ou en dehors des courts, pour un échange et un moment de convivialité.

Stade Saint-Médardais Solidarité !

A la demande de la commission d'animation locale représentée par Laure BENCTEUX, les diverses associations saint-médardaises se sont mobilisées les 8 et 9 décembre 2017 pour le Téléthon.

En ce qui concerne le club de football, une vente de roses aux spectateurs présents sur les matchs du week-end a permis de récolter la coquette somme de 243€, un pécule entièrement reversé à l'association AFM téléthon. A cette occasion également, l'équipe féminine a choisi de reverser la somme collectée pour le match international France-Suède Féminine. En effet, la Ligue de Football de Nouvelle Aquitaine avait proposé des places pour ce match à 2€ pour les licenciés. Notre équipe féminine avait collecté les sommes correspondantes pour les participantes. Le Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine a alors pris la décision d'offrir gracieusement ces places. Nos joueuses ont donc pris la

décision de reverser la somme collectée pour le Téléthon, plutôt que de récupérer leurs deniers.

Comme il est de tradition, le stade saint-médardais a offert aux licenciés du club et à leurs proches, un goûter de Noël à la salle des fêtes.

Si les viennoiseries et les friandises furent d'actualité, les enfants apprécièrent les divers jeux mis à leur disposition dans la salle communale : mini tir à l'arc, curling, bowling auxquels s'ajoutèrent les talents d'une maquilleuse diplômée.

C'est autour du verre de l'amitié que se termina la soirée, les enfants repartant chacun avec des friandises.

Le Stade Saint-Médardais vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 2018.



Les écoles : Noël à l'école

Avant de partir en vacances, les élèves, de la petite section au CM2 ont fêté Noël à l'école. En effet, chaque année, la municipalité offre un goûter de Noël aux 300 enfants fréquentant les deux écoles communales.

Cette année, le Père Noël a d'abord posé son traineau à l'école maternelle. Au programme, un goûter composé d'un chocolat chaud, d'un jus d'orange et de viennoiseries fut servi aux tout petits. Une poche de bonbons et chocolats leur fut également offerte. Un vrai moment convivial et gourmand ! Puis, les enfants ont accueilli en chansons le Père-Noël, venu distribuer des cadeaux pour les quatre classes. Ce fut un joli moment d'émotion, car de nombreux enfants souhaitaient glisser quelques mots à

l'oreille du Père Noël ou tout simplement lui faire un petit câlin ! Le vendredi matin, ce fut au tour des élèves de l'école élémentaire de prendre le goûter de Noël, à la salle des fêtes. Eux aussi ont eu droit à un petit déjeuner « amélioré » et sont repartis très heureux avec leur poche de bonbons ! Ils avaient préparé des chansons pour le plus grand plaisir de leurs camarades et des enseignants présents.

La municipalité tient à pérenniser ce moment de convivialité partagé entre les élèves, leurs enseignants, le personnel communal ainsi que les élus présents, pour organiser ces deux manifestations.



Ecole Maternelle : inscriptions rentrée 2018

La Directrice de l'école maternelle procédera aux inscriptions des enfants nés en 2015, **du lundi 26 février au vendredi 6 avril 2018.**

Horaires : de 13h30 à 15h les lundis, mardis et jeudis et de 10h à 12h puis 13h30 à 15h30 les vendredis, ainsi que les mercredis 28 février et 28 mars, de 9h à 12h.

Vous devez d'abord faire une pré-inscription en mairie, puis **venir sur rendez-vous (05.56.72.70.77), à l'école, munis :**

- du carnet de santé de votre enfant,

- du livret de famille

- des documents dûment remplis, fournis en mairie.

Pour les parents séparés ou divorcés, merci de communiquer les renseignements concernant les deux parents (et une décision de justice, si un seul des deux parents exerce l'autorité parentale).

Dans tous les cas, les enfants doivent être « propres » pour être acceptés à l'école maternelle.

Ecole Élémentaire : mobilisation pour Saint-Martin



Le 7 septembre dernier, l'ouragan Irma dévastait l'île de Saint-Martin. De nombreuses familles durent partir, tant les dégâts occasionnés étaient importants. Carmen, âgée de 6 ans et originaire de Saint-Médard-d'Eyrans, accompagnée de sa maman et de sa petite sœur, a dû quitter son île le temps qu'elle soit sécurisée et de nouveau habitable.

Scolarisée en CP, Carmen est restée un peu plus d'un mois dans notre commune. Les élèves ont été sensibilisés et cette catastrophe. Ainsi, une

collecte de vêtements a été mise en place par les enseignants de l'école élémentaire. Les dons ont été très nombreux. Les cartons de vêtements ont pu être acheminés grâce à une subvention de l'OCCE 33 (Office Central de la Coopération à l'École) qui a pris

en charge les frais de transport.

De retour sur son île, Carmen a fait parvenir un petit message à ses camarades en leur envoyant des photos très touchantes. Un grand merci à toutes les personnes qui se sont mobilisées pour les habitants de cette petite île des Antilles Françaises, qui aujourd'hui encore, pense les « blessures » de ce terrible ouragan.



Concert

Le 17 décembre dernier, deux concerts se sont déroulés à l'église de Saint-Médard-d'Eyrans, au profit de la classe de neige des élèves de CM1-CM2 de Mme DERBAL et de M. BRUNEAU.

Cuivres, vents et percussions des harmonies de Talence et du Bouscat ont fait le ravissement des quelques 160 personnes qui se sont déplacées, afin d'écouter un répertoire «musiques de films».

Les musiciens ont apprécié la rencontre conviviale, organisée à l'issue des concerts autour d'un verre et ils nous ont fait savoir qu'ils désiraient renouveler l'expérience !

Un bénéfice de 480 euros a permis de diminuer la participation demandée aux parents des élèves concernés ! Merci à tous !

Un autre concert de la chorale Atout Chœur de Bordeaux est prévu le 4 mars à 16h, cette fois ci au profit de la classe de neige 2019 !

Au programme, Haydn, Janacek et chants traditionnels. Une trentaine de choristes, une harpiste, une violoncelliste et une organiste les accompagneront.

Venez nombreux découvrir ce répertoire qui se prête parfaitement au lieu.

Entrée libre. Participation «au chapeau».

Une rencontre «goûter» avec les choristes et musiciens sera organisée à la suite du concert et ouverte à tous.

Vive la classe de neige !



Culture bibliothèque et manifestations communales

Les coups de coeur du club de lecture



« Aux cinq rues, Lima » de Mario Vargas Llosa, Gallimard, 2017

Résumé : Le carrefour des Cinq Rues, qui donne son nom à l'un des quartiers les plus fréquentés de Lima, est ici le décor d'une brillante comédie de moeurs aux multiples rebondissements, dont le centre étoilé est occupé par un gigantesque scandale politique, médiatique et sexuel.

« Ce qui m'a plu ? C'est surtout le style de l'auteur, très enjoué, la découverte de ce pays, le Pérou et son histoire politique tumultueuse » Marie Jo

« Je ne voulais pas qu'il se termine ! Il y a tant de rebondissements que tu es très vite hameçonnée. L'écriture est très « punchy » et moderne. Et même si c'est très noir, au bout du compte, ce n'est pas ce qui domine dans ce roman » Aurore



« Soledad », de María Dueñas, Robert Laffont, 2017

Résumé : C'est un grand roman d'aventure qui se déroule au XIX^{ème} siècle. Du Mexique à La Havane, en Andalousie près de Cadix et Jerez, on découvre les moeurs et les coutumes de l'époque et des pays, on profite de l'environnement grâce à des descriptions très détaillées.

« Ce roman est vraiment un coup de coeur ! Les personnages sont attachants avec leurs forts caractères et l'histoire très prenante, j'ai ADORE ! » Martine

« Une belle histoire humaine avec cet homme avec un fort sens de l'honneur qui sait rebondir après bien des déboires. De l'évasion et des descriptions magnifiques du métier de viticulteur » Chantal



« La tresse » de Laetitia Colombani, Grasset, 2017

Résumé : Trois femmes, trois vies, trois continents. Une même soif de liberté. Liées sans le savoir par ce qu'elles ont de plus intime et de plus singulier, Smita, Giulia et Sarah refusent le sort qui leur est destiné et décident de se battre. Vibrantes d'humanité, leurs histoires tissent une tresse d'espoir et de solidarité.

« C'est un livre qui marque, qui reste longtemps en soi... chacune des héroïnes mène un combat, une quête de liberté qui célèbre la féminité » Sophie

« Son écriture est tressée, reliée par les fils d'une chanson qui prend tout son sens en fin de livre. Il se lit d'une traite, presque trop vite » Aurore

Spectacles de décembre



Dans le cadre de la signature d'un Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle (COTEAC) par la Communauté de Communes de Montesquieu, le mercredi 6 décembre, la compagnie en résidence

(La Cie Le chat perplexe) faisait ses premiers pas sur notre commune, en guise de préambule.

Le spectacle « **Au pied des pins têtus** » était proposé en journée aux enfants de l'école maternelle, du multi-accueil de Saint-Médard et de Martillac. Une séance tout public, proposée en soirée, a permis d'accueillir soixante personnes, venues de tout le canton.

Inspirée des poèmes de Raimond Queneau, Stella Cohen Hadria a entraîné les tout petits dans un voyage musical, au son du Ukulélé.

Un autre spectacle pour les petits, offert par la commune, a eu lieu le 20 décembre dernier à la salle des fêtes.

Une soixantaine d'enfants de 18 mois à 6 ans ont assisté à « **C'est Noël ! Enfin presque...** »

Pour patienter en attendant Noël, Anne et Lucie ont emmené les enfants dans leur « délire ».



Animations de février et mars :

Pep's café

À la bibliothèque - Vendredi 2 février - 20h30

gratuit - sur inscription - pour les parents

Heure du conte

À la bibliothèque - Vendredi 9 février - 17h/18h

Les P'tits Ateliers

« P'tit atelier des vacances » - Mardi 13 février - 14h30/15h30

A partir de 4 ans - Atelier créatif en famille

gratuit - sur inscription

Club des bébés lecteurs

À la bibliothèque - Mercredi 14 février - 10h30/11h30

sur inscription

BIBENJEUX

À la bibliothèque - Vendredi 16 février - 17h/18h

Jeux pour tous !

sur inscription

+ Expo « Les émotions » jeunesse

À la bibliothèque - février

Club des bébés lecteurs « Chaussures »

À la bibliothèque - Samedi 10 mars - 9h/10h

sur inscription

Club de lecture

Mardi 13 mars - À la bibliothèque - 18h30

BIBENJEUX

À la bibliothèque - Vendredi 16 mars - 17h/18h

Jeux pour tous !

sur inscription

Heure du conte « Chaussures »

À la bibliothèque - Vendredi 23 mars - 17h/18h

+ Expo « Chaussures ! »

À la bibliothèque - mars

Méli Mélo

« Nous voilà ! »

MERCREDI 7 FÉVRIER

À la salle des fêtes - 18h30

à partir de 4 ans - spectacle marionnettes et chansons

6€ (réservations au 06 77 41 42 88)

D'après « Bonhomme et le fil rouge » d'Anne Gaëlle Balpe/Eve Tarlet, « Frigo vide » de Gaëtan Dorémus et « Le pirate et le roi » de Jean Leroy/ Matthieu Baudet conception et chansons de Jano Bonnin Avec



Jano Bonnin et Céline Pique

« La compagnie Rouges les Anges réalise la prouesse d'aborder avec pudeur le thème brûlant d'actualité de l'exil, en s'adressant aux tout petits avec légèreté et intelligence. Un spectacle qui déborde d'humanité, de gaieté et d'espoir, servi par deux magnifiques marionnettistes-chanteurs. »

Chasse aux œufs, quatrième édition

Avis aux gourmands en herbe et intrépides chasseurs de trésors. Après le succès des trois premières éditions, la municipalité de Saint-Médard-d'Eyrans organise à nouveau une **grande chasse aux œufs de Pâques**.

Dimanche 1^{er} avril 2018, de 10h à 12h, les petits saint-médardais pourront chercher les œufs « grandeur nature » sur la place de la Loi 1901, avec un espace réservé aux plus petits.

Leur mission ?

Récolter des œufs multicolores à échanger contre un sachet de

vrais œufs en chocolat, offert par la municipalité, pour garantir à chacun sa part de gourmandise.

Pendant que les enfants partiront à la recherche des œufs, les parents pourront boire un petit café.

Venez nombreux à cette manifestation ludique et gourmande !



Carnaval 2018

Le Carnaval, édition 2018 aura lieu le samedi 10 mars.

Rendez-vous nombreux et déguisés !



Marche pour les Restos du coeur

> Samedi 7 avril à 14h
salle du Château à Cadajac

Kit fleurissement de la CCM



Recevez votre **kit de fleurs sauvages gratuitement** en vous inscrivant sur le site de la CCM



Flasher ce code pour accéder à l'inscription

Dans le kit de fleurissement :

- un sachet de graines
- un dépliant d'information
- un autocollant

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les communes ne peuvent plus utiliser de produits phytosanitaires sur certains espaces publics et au 1^{er} janvier 2019, ces produits seront interdits à la vente pour les particuliers.

Alors pour vous accompagner dans cette démarche tout en embellissant nos communes, la Communauté de Communes de Montesquieu vous propose de participer gratuitement à une opération de fleurissement, en semant devant chez vous, sur votre trottoir, un mélange de fleurs sauvages locales.



Les graines de ce mélange sont pour la plupart labellisées « végétal local ». Ce nouveau label indique que les graines contenues dans le sachet sont issues de fleurs sauvages récoltées localement.

Planning des collectes

Collecte déchets verts et encombrants

> Mercredi 4 avril, Mardis 8 mai, 5 juin, 4 septembre, 2 octobre et 6 novembre : collecte des déchets verts.

> Jeudis 12 avril, 12 juillet et 11 octobre : collecte des encombrants.

Inscription au 0 805 020 002 ou par mail : encombrants.montesquieu@groupenicollin.com ou dechets-verts.montesquieu@groupenicollin.com

Les inscriptions seront acceptées au plus tard à 16h, la veille de la collecte.

C'est nouveau sur notre commune

BOROMA GOURMET - une épicerie fine au cœur d'une ZA

SOLEO, le grossiste alimentaire incontournable de la région Bordelaise décline sa gamme pour le particulier et lance BOROMA GOURMET. Cette épicerie fine de 180m² a ouvert ses portes en décembre 2017, dans les bâtiments de SOLEO, rue des Bolets, sur la Zone d'Activités de La Prade. À l'intérieur de cette boutique, vous trouverez une large gamme de produits premium à des prix attractifs pour un itinéraire gourmet à ne pas manquer.
<https://www.boromagourmet.com/> / 05 56 64 90 83

SOPHRO SOGOOD

Evelyne GIRARDEAU (diplômée en sophrologie sociale) propose des séances de sophrologie tous les lundis de 18h15 à 19h, à l'ancien restaurant scolaire

Première séance gratuite de découverte, le lundi 5 février

« La pratique régulière de la sophrologie favorise le développement en harmonie de notre corps et de notre mental. Elle renforce notre santé et notre moral. Elle permet d'équilibrer nos émotions, nos comportements et nos pensées et ainsi améliore notre qualité de vie. »

Evelyne GIRARDEAU : 06 88 24 50 46

MAM BADABOUM

Caroline COQUELIN et Valérie PROSSÉ, assistantes maternelles, ont ouvert une MAM au sein de notre commune en décembre dernier. Situées 7, chemin des sables, elles peuvent accueillir quatre enfants chacune. Dans un lieu dédié aux tout petits, ces deux professionnelles ont créé un univers de jeux, loisirs, éveil et bien être qui séduira parents et enfants. Elles peuvent accueillir les bébés de 7h à 18h/18h30.

mam.badaboum33@gmail.com ou 09 86 44 00 92

<https://www.facebook.com/mam.badaboum/>

Caroline 06 58 53 83 98 - Valérie 06 58 48 67 66



5

Les nouveaux propriétaires du Cordon d'Or

Un des commerces emblématiques de notre commune a, depuis le 18 octobre dernier, de nouveaux propriétaires. Le bar, tabac, presse « Le Cordon d'Or » est désormais géré par Mme et M. BORRAS.



Jean-Christophe et Samantha BORRAS ont changé de vie pour s'installer dans notre commune. Elle est d'origine anglaise, lui normand. Leur ancienne vie en région parisienne, celle où Samantha était commerciale et Jean-Christophe plombier est déjà loin. Travailler ensemble et quitter le tumulte de la capitale était un souhait et ils l'ont réalisé, en reprenant ce commerce de proximité. Certes c'est un sacré challenge, mais ils sont prêts à le relever.

Dans un premier temps, ils ont entrepris des travaux au niveau du bar, afin de le rendre plus accueillant et au goût du jour. D'autres travaux, côté tabac presse, sont prévus dans les mois à venir. La clientèle est au rendez-vous et pour cela, M. et Mme BORRAS s'en donnent les moyens.

Ils ouvrent du lundi au vendredi de 6h45 à 20h, le samedi de 7h à 20h et le dimanche de 8h à 13h. Ils nous ont confié que même si la fatigue est parfois présente, cette qualité de vie et le fait de travailler pour soi, la font vite oublier.

Ils ont aussi pour projet de proposer à leur clientèle des sandwiches le midi. Le contact avec les clients, c'est ce qui leur plaît. Samantha en a l'habitude depuis sa plus jeune enfance, car ses parents ont longtemps tenu des « Pubs » en Angleterre. La convivialité et la sympathie des gens les encouragent au quotidien. Leur clientèle est hétéroclite et chaque moment de la journée est différent. Il y a le café du matin ou du début d'après-midi, les plus jeunes qui se retrouvent en fin d'après-midi, les habitués, les joueurs... Même s'ils n'habitent pas la commune, ils ont déjà pris leurs repères à la pharmacie, avec les médecins, la boulangerie, le primeur et ont aussi participé à un loto associatif. C'est primordial pour eux de « vivre avec le village » et d'aller à la rencontre des autres.

Souhaitons leur bonne chance dans cette nouvelle vie et bienvenue sur notre commune.

Le Cordon d'Or

> 7/9, rue Pablo Picasso
33650 Saint-Médard-d'Eyrans
05 56 72 09 75



Zoom

Le Téléthon



Les 8 et 9 décembre derniers, la commune s'était parée des couleurs du Téléthon. Les élus avaient souhaité renouer avec l'organisation d'actions dédiées à la cause. En organisant de nombreuses actions solidaires, ils ont ainsi mis à contribution les associations communales, les bénévoles ainsi que les commerçants, soulignant le dynamisme des forces vives Saint-Médardaises.

Grâce à l'implication de tous, un programme conséquent et diversifié était proposé : pièce de théâtre, tournoi de tennis, lavage de pare-brise, vente de livres, baptême de moto, soupe à l'oignon, dégustation de vin, marche décou-

verte, concours de pétanque et de belote, jeux pour tous, vente de crêpes, de boissons, de roses...

Petits ou grands, sportifs, gourmands, spectateurs, joueurs... Il y en avait pour tous !

Malgré l'investissement fourni, la fréquentation n'a pas été à la hauteur des espérances, même si l'objectif des 1000€ a été atteint et même dépassé. En effet, ce sont plus de 1760€ (recettes et dons) qui viennent d'être reversés à l'AFM Téléthon !

Un grand merci à celles et ceux qui se sont mobilisés lors de ce défi de solidarité lancé par la municipalité. Merci aux participants, aux donateurs, aux bénévoles, aux associations et aux commerçants.



Agenda

Février /
Mars 2018

- > Vendredi 2 février
Pep's Café - 20h30 bibliothèque
- > Samedi 3 février
Loto parents école maternelle -
salle des fêtes
- > Vendredi 9 février
L'Heure du conte - 17h/18h -
bibliothèque
- > Mardi 13 février
P'tit Atelier des vacances -
14h30/15h30 - bibliothèque
- > Mercredi 14 février
Club des bébés lecteurs -
10h30/11h30 - bibliothèque
- > Vendredi 16 février
BIBENJEUX - 17h/18h - bilio
- > Dimanche 4 mars
Concert chorale «Atout Choeur»
- 16h - église
- > Samedi 10 mars
Carnaval - centre bourg
- > 10, 11, 12 mars
Bourse «Les Bonnes Affaires
d'Eyrans» - salle des fêtes
- > Samedi 10 mars
Club des bébés lecteurs - 9h/10h
- bibliothèque
- > Mardi 13 mars
Club de lecture adulte - 18h30 -
bibliothèque
- > Vendredi 16 mars
BIBENJEUX -17h/18h -
bibliothèque
- > Samedi 17 mars
Loto du Dynamic's club - 20h -
salle des fêtes
- > Vendredi 23 mars
L'Heure du conte - 17h/18h -
bibliothèque
- > Vendredi 23 mars
Loto école primaire -
salle des fêtes